

Deux sites noirmoutrins remarquables

René GUÉRY *

I : Les dunes de la Tresson

Dans la zone la plus étroite de l'île, le cordon dunaire a formé un important massif. Il est, pour l'essentiel, sur la commune de la Guérinière, seule une bande étroite, à son extrémité sud-est, se situe sur celle de Barbâtre. En effectuant un transect depuis l'océan jusqu'à la double voie routière qui parcourt une grande partie de l'île (D 948), il est possible d'observer les différents stades de colonisation des dunes littorales atlantiques.

Le haut de plage est occupé par un groupement d'annuelles : le ***Beto maritimae - Atriplicetum laciniatae*** (classe des ***Cakiletea maritimae***, ordre des ***Cakiletalia integrifoliae***, alliance de l'***Atriplici laciniatae - Salsolion kali***) qui compte seulement trois espèces : *Cakile maritima* subsp. *maritima*, *Salsola kali* subsp. *kali* et *Atriplex laciniata*.

Ces végétaux croissant dans une zone fortement remaniée par les tempêtes automnales et hivernales, ne jouent pratiquement aucun rôle dans la fixation de la dune. Vivant des laisses de mer, cette association pâtit fortement du nettoyage effectué au printemps, avant l'arrivée des estivants. La matière organique mélangée au sable est alors éliminée, privant de nourriture ces plantes qui sont aussi détruites par l'action mécanique des engins. Toutefois, cette année, la mise en place de clôtures, en certains points, a permis à ces endroits le développement de beaux ensembles.

La fixation de la dune va vraiment débiter avec l'établissement, sur son versant maritime, de l'***Euphorbio - Elytrigietum boreoatlanticae*** (classe des ***Euphorbio - Ammophiletea***, ordre des ***Ammophiletalia australis***, alliance de l'***Ammophilion arenariae***, sous-alliance de l'***Euphorbio - Elytrigerion boreoatlanticae***), association très largement dominée par *Elymus farctus* subsp. *boreali-atlanticus*. Ce chiendent des sables est alors accompagné par *Euphorbia paralias* et *Calystegia soldanella*.

* R. G. : 7, rue du Couvent, 76190 AUZEBOSC.

Plus sensible aux embruns salés, l'oyat ou gourbet n'apparaît qu'au sommet de cette dune, encore instable, pour couvrir aussi une partie de son versant terrestre. Cette graminée constitue l'essentiel de l'**Euphorbio - Ammophiletum** dans lequel on reconnaît finalement :

Ammophila arenaria
Euphorbia paralias
Matthiola sinuata
Medicago marina
Carex arenaria

Calystegia soldanella
Galium arenarium
Orobanche caryophyllacea
Pancratium maritimum

Lorsque ce milieu est quelque peu perturbé, *Centaurea aspera* subsp. *aspera* complète ce cortège.

En ce qui concerne le *Pancratium*, il semble qu'un seul pied de cette belle amaryllidacée existe actuellement en ces lieux. Il fut découvert, durant l'été 2000 par notre collègue, Philippe LÉVÊQUE. Nos recherches effectuées ensuite sont restées vaines. Avec un autre pied que j'ai repéré en 1998 dans les dunes des Eloux, près de la limite communale entre l'Epine et La Guérinière, il pourrait représenter toute la population de lis matthiole présente dans l'île.

Grâce à des appareils souterrains très développés croissant horizontalement et aussi verticalement, les plantes citées précédemment peuvent retrouver la surface, même en cas d'enfouissement rapide. La dune se trouve ainsi parcourue, en tous sens, par de nombreux filaments constituant un réseau dense. Cela aboutit à la stabilisation du milieu et à l'établissement de nouveaux groupements caractéristiques de la dune fixée. Celle-ci va passer par trois stades successifs : la dune blanche, la dune noire et la dune grise.

La dune blanche présente encore de larges espaces non couverts par la végétation. Elle est occupée par un groupement dispersé : le **Festuco - Galietum arenarii** (classe des **Euphorbio - Ammophiletea**, ordre des **Ammophiletalia australis**, alliance de l'**Ammophilion arenariae**, sous-alliance de l'**Euphorbio - Festucion juncifoliae**) constitué par :

Festuca juncifolia (= *F. rubra*
 subsp. *oraria* Dum.)
Galium arenarium

Artemisia campestris subsp. *maritima*
Ononis repens var. *maritima*
Calystegia soldanella

Très vite, un tapis bryophytique formé par *Pleurochaete squarrosa* et surtout par *Tortula ruraliformis*, finit par couvrir l'ensemble du sol. La couleur qu'il prend, par temps sec, fait alors parler de dune noire. Ces mousses vont continuer à piéger le sable à condition qu'il ne s'agisse que d'un simple saupoudrage, ce qui permet à la dune de s'élever peu à peu.

L'association qui s'installe alors est l'**Artemisio campestris subsp. maritimae - Ephedretum distachyae** ou, étant donné l'abondance de l'immortelle, nommé aussi **Helichrysetum**.

Un certain nombre de vivaces caractérisent ce milieu. Il s'agit de :

Artemisia campestris subsp. *maritima* *Ephedra distachya* subsp. *distachya*
Dianthus gallicus *Carex arenaria*
Euphorbia portlandica *Plantago lanceolata* var. *lanuginosa*
Erodium lebelii *Asparagus officinalis* subsp. *prostratus*

Erodium aethiopicum subsp. *pilosum* *Koeleria albescens*
Herniaria ciliolata *Helichrysum stoechas* subsp. *stoechas*

Des annuelles s'installent dans les espaces non occupés par les touffes de vivaces. Ce sont uniquement des vernaies qui profitent de l'humidité disponible à cette époque de l'année. Au bout de quelques semaines, elles se dessèchent et, dans la plupart des cas, il ne restera aucune trace de leur présence. Sont dans ce cas :

<i>Omphalodes littoralis</i>	<i>Bupleurum baldense</i> subsp. <i>baldense</i>
<i>Crepis suffreniana</i> subsp. <i>suffreniana</i>	<i>Linaria arenaria</i>
<i>Phleum arenarium</i>	<i>Viola kitaibeliana</i>
<i>Senecio vulgaris</i> subsp. <i>denticulatus</i>	<i>Silene conica</i> subsp. <i>conica</i>
<i>Saxifraga tridactylites</i>	<i>Cerastium diffusum</i> subsp. <i>diffusum</i>
<i>Mibora minima</i>	<i>Cerastium semidecandrum</i>
<i>Myosotis ramosissima</i>	subsp. <i>semidecandrum</i>
subsp. <i>ramosissima</i>	<i>Lamium amplexicaule</i>
<i>Parentucellia latifolia</i>	subsp. <i>amplexicaule</i>
<i>Valerianella</i> sp.	<i>Erophila verna</i> subsp. <i>verna</i>

Parmi ces espèces, certaines méritent une mention particulière. En premier lieu, *Omphalodes littoralis*, considéré comme disparu dans les années 30, puis retrouvé depuis les années 70, en différents points du littoral, entre le Finistère et la Charente-Maritime. C'est une plante protégée nationale (annexe I), inscrite dans la directive habitat (annexes II et IV) protégée convention de Berne (annexe I). Elle bénéficie des ouvertures pratiquées dans la couverture végétale mais régresse rapidement lorsque le milieu se ferme. Actuellement, elle est abondante à La Tresson et, çà et là, dans les dunes de Barbâtre. Elle est toujours présente dans sa station du Bois de la Blanche mais en régression. Enfin, elle est apparue, il y a semble-t-il deux ans, dans les dunes des Eloux à l'Épine où elle y est très localisée.

Tout aussi remarquable est *Crepis suffreniana* subsp. *suffreniana* dont la répartition mondiale est très réduite. Il n'est connu que sur les calcaires de Ligurie et de Provence ainsi qu'en quelques points du littoral entre le Morbihan et la Gironde. Il est protégé dans les Pays de Loire. Il est ici relativement localisé. Il apparaît avec une fréquence très variable et peut présenter, semble-t-il, des éclipses de plusieurs années. Parfois, de beaux peuplements apparaissent hors de l'île mais à proximité immédiate, dans les dunes de La Barre-de-Monts.

Linaria arenaria est également une espèce à répartition mondiale fort réduite. Certes, outre une micro-aire dans le nord-ouest de l'Espagne, elle présente d'assez nombreuses stations depuis l'extrémité nord-est du Cotentin jusqu'à la Gironde, mais celles-ci sont toujours limitées et souvent instables. Elle est protégée dans toutes les régions où elle est présente sur notre territoire. A Noirmoutier, en dehors de La Tresson, elle existe au Bois de la Blanche et dans les dunes de Luzeronde. Fleurissant normalement au printemps, elle est parfois encore en état au mois d'août.

Ces sables contenant de nombreux débris coquilliers, offrent un biotope convenable pour certains taxons rencontrés à l'intérieur des terres soit en

groupements pionniers, soit en pelouses sur calcaire (alliance du **Koelerion albescentis** et du **Bromion erecti**). Il s'agit de :

<i>Sedum acre</i>	<i>Ranunculus bulbosus</i> subsp. <i>bulbosus</i>
<i>Sedum rupestre</i>	<i>Linaria supina</i>
<i>Carlina vulgaris</i> subsp. <i>vulgaris</i>	<i>Eryngium campestre</i>
<i>Hieracium pilosella</i>	<i>Sanguisorba minor</i> subsp. <i>minor</i>
<i>Himantoglossum hircinum</i>	<i>Asperula cynanchica</i>
subsp. <i>hircinum</i>	<i>Salvia verbenaca</i>
<i>Vincetoxicum hircinum</i>	<i>Silene otites</i> subsp. <i>otites</i>
subsp. <i>hircinum</i>	<i>Ophrys sphegodes</i> subsp. <i>sphegodes</i>
<i>Thesium humifusum</i>	<i>Echium vulgare</i>

Muscari comosum devient abondant dans la pointe est du massif dunaire, là où des levées de terre indiquent des limites d'anciennes cultures.

En surface, les eaux de pluie peuvent entraîner une décalcification, ce qui permet l'installation de quelques espèces recherchant les substrats siliceux. Peuvent alors se rencontrer :

<i>Corynephorus canescens</i>	<i>Jasione crispa</i> subsp. <i>maritima</i>
<i>Leontodon taraxacoides</i>	<i>Coincya monensis</i> (= <i>Rhynchosinapsis cheiranthos</i> subsp. <i>cheiranthos</i>)
subsp. <i>taraxacoides</i>	

La dispersion par l'homme, à la surface du sol, de fins débris riches en azote entraîne, surtout dans la zone la plus éloignée du rivage, une prolifération très importante de graminées nitrophiles. Il s'agit essentiellement de *Lagurus ovatus* et *Vulpia membranacea* et, à un degré moindre sans doute, de *Vulpia fasciculata*.

Par places, la flore de ces dunes fixées s'enrichit en lichens des genres *Cladonia* et *Peltigera*. Il y a alors passage à la dune qualifiée de grise. Toutefois, les surfaces concernées par cet aspect restent actuellement plutôt limitées.

L'évolution vers la forêt est à peine amorcée dans ce secteur fortement battu par le vent. Elle se traduit par l'existence de quelques buissons que l'on peut sans doute considérer comme un **Ligustro vulgaris - Prunetum spinosae** (classe des **Rhamno cathartici - Prunetea spinosae**, ordre des **Berberidetalia vulgaris**, alliance du **Ligustro vulgaris - Prunion spinosae**). Ils sont formés par *Ligustrum vulgare*, *Prunus spinosa*, *Rosa canina*, *Rubus ulmifolius* et, parfois, *Rhamnus alaternus* à l'abri desquels quelques *Quercus ilex* tentent de s'établir. *Asparagus officinalis* subsp. *officinalis* et *Rubia peregrina* sont alors assez fréquents. Quant à *Clematis flammula*, qui se réfugie souvent dans ce type d'habitat, elle est bien présente ici mais dans une zone dégagée, ce dont elle semble s'accommoder.

Quelques dépressions sont suffisamment profondes pour atteindre la nappe phréatique. Elles sont occupées par des espèces de prairies humides non amendées (classe des **Caricetea fuscae**, ordre des **Molinio - Caricetalia davallianae**) telles :

<i>Carex flacca</i> subsp. <i>flacca</i>	<i>Cirsium dissectum</i>
<i>Pulicaria dysenterica</i>	<i>Cirsium palustre</i>
<i>Inula conyza</i>	<i>Samolus valerandi</i>
<i>Epipactis palustris</i>	

Quelques taxons de "prés salés" (ordre des **Juncetalia maritimi**, alliance du **Glauco - Juncion maritimi**) les accompagnent comme :

Carex divisa

Cochlearia danica

Trifolium squamosum

Localement, l'accumulation de débris végétaux en décomposition permet l'apparition de quelques espèces recherchant des milieux quelque peu enrichis. Il s'agit de *Potentilla reptans*, *Trifolium pratense* et *Verbascum nigrum* subsp. *nigrum*.

Ce tapis d'herbacées est partout colonisé par une fruticée constituée d'abord par *Salix repens* subsp. *arenaria* puis par *Salix atrocinerea*. Les buissons très denses qui se constituent font alors disparaître les stades prairiaux initiaux. A proximité de la route, ces dépressions sont aussi fortement occupées par *Populus alba*, espèce méditerranéenne introduite, bien naturalisée et devenue souvent très envahissante.

Toute la partie nord-est de ce massif dunaire a subi, et subit toujours, l'influence des activités humaines. Des levées de terre correspondant à d'anciennes limites de chemins ou de vignes y sont encore visibles. La fréquentation, à partir de la piste cyclable et des zones de stationnement bordant la D 948 y est plus importante. Cela se traduit par l'apparition de végétaux présents ici à la suite de dépôts de résidus de jardins. Tel est le cas d'*Iris germanica* et peut-être aussi de *Sedum rupestre*. *Muscari comosum* installé dans d'anciennes cultures, est particulièrement fréquent. *Scabiosa atropurpurea* n'est pas rare. Elle côtoie parfois *Glaucium flavum* et plus souvent des nitrophiles parmi lesquelles on remarque surtout *Diploaxis tenuifolia*, *Smyrniolum satrum* et *Fumaria officinalis* subsp. *officinalis*. Toutes ces espèces apparaissent le plus souvent au sein d'une pelouse haute largement dominée par *Elymus pycnanthus*. Dans les lieux piétinés apparaissent *Cynodon dactylon*, *Plantago coronopus* subsp. *coronopus*, *Plantago major* subsp. *major*, *Poa annua* et *Polygonum aviculare*.

Présentant, à l'exclusion des formations boisées, tous les types de végétations du milieu dunaire, hébergeant deux espèces protégées nationales et quatre autres, protégées régionales, les dunes de la Tresson constituent assurément un des sites d'intérêt majeur de l'île de Noirmoutier et plus généralement du littoral vendéen, ceci malgré les diverses destructions et altérations qu'il a déjà subies. Dans les années 50 et 60, une bonne partie du massif dunaire a été détruite par l'extension du camping de La Guérinière et par la création, sur cette même commune, de villages de vacances. Plus récemment, ce qui en restait a dû faire face aux assauts de la "moto verte", ce qui a mis à nu d'importantes surfaces. Comme aux yeux des décideurs, il semble impensable de laisser un quelconque espace sans qu'il soit "aménagé" en vue d'activités diverses, il a été envisagé de faire de ces lieux un terrain d'évolutions d'U.L.M. et de maquettes radioguidées. Une piste a été créée. Elle n'a pratiquement jamais servi mais une partie de la station de *Crepis suffreniana* a été anéantie. Un projet beaucoup plus inquiétant s'est ensuite fait jour. Il s'agissait d'un golf, ce qui, dans une région qui, en été, manque souvent cruellement d'eau, n'était sans doute pas des plus judicieux. Ces dernières années, l'accès aux engins motorisés a été rendu plus difficile par le

creusement de fossés. Le tapis végétal s'est alors rapidement reconstitué. Grâce à diverses interventions, en particulier celle du Conservatoire de Brest, le projet de golf a été abandonné. Depuis peu, le site fait partie de l'inventaire Natura 2000.

Des menaces subsistent cependant sur la richesse de cet ensemble remarquable. L'érosion marine fait reculer la dune littorale. Les blockaus, édifiés en arrière de celle-ci, sont maintenant sur la plage. Cela correspond à un recul d'une vingtaine de mètres, et même un peu plus par endroits. Cela se fait aux dépens de la dune fixée qui se trouve peu à peu enfouie. Les risques d'appauvrissement sont surtout très grands au niveau des dépressions humides qui, actuellement, sont rapidement envahies par les ligneux. Là, une gestion s'impose afin de limiter et d'arrêter la progression des fruticées. Cette gestion devra aussi prendre en compte le fait que les prélèvements d'eau, toujours plus nombreux, provoquent un abaissement de la nappe phréatique, ce qui peut rapidement faire disparaître les groupements de prairies humides qui occupent le fond de ces dépressions. Un recreusement modéré et localisé, ménageant des surfaces en pente très douce, semble nécessaire au maintien de ces associations qui, déjà, ne survivent que sur des espaces très limités.

Grâce à l'installation de quelques barrières et fossés limitant la fréquentation, les dunes de La Tresson ont retrouvé un état globalement satisfaisant. La vigilance reste cependant de rigueur. Ainsi, actuellement, les élus locaux trouvent que les plages qui bordent ce site, ne sont pas assez fréquentées et le sont de façon inégale, surtout au niveau des accès faciles, situés au nord et au sud. Ils aimeraient donc établir des cheminements intermédiaires. Outre les dégradations entraînées par une circulation plus importante, cela aboutirait fatalement à la création de brèches dans le cordon dunaire déjà fragile. Il risquerait alors de se rompre lors des tempêtes hivernales. Méfiance aussi à propos des vieux projets qui, l'expérience le prouve, refont souvent surface, surtout à propos de sites toujours fort convoités par les promoteurs.

II : Le bois de la Blanche

Situé sur la côte nord de l'île, à environ 3 km à l'est du port de L'Herbaudière, ce bois est établi sur des dunes qui recouvrent sur une épaisseur relativement modeste le vieux socle précambrien. Comme on peut le constater aisément, sur l'estran, où il affleure largement, celui-ci est constitué par des micaschistes et des gneiss, au milieu desquels apparaissent quelques pointements de granite à deux micas, ainsi que d'assez nombreux filons de pegmatite et d'aplite.

Si le bois confère à ce site un exceptionnel intérêt, le haut de plage, au niveau de la pointe de la Gardette, ne doit pas être négligé. Sur les sables graveleux déposés à cet endroit, un beau peuplement d'*Honckenya peploides* s'est installé. C'est probablement le seul qui subsiste actuellement dans l'île. Viennent s'y mêler quelques annuelles telles : *Cakile maritima* subsp. *maritima*, *Salsola kali*

subsp. *kali* et *Senecio vulgaris* subsp. *denticulatus*. Juste à l'est de cette petite saillie de la côte, à la faveur d'un écoulement d'eau douce souterrain, à partir des zones humides situées en arrière du rivage, s'est installée, une phragmitaie sur quelques mètres carrés. Elle abrite un petit peuplement de *Sonchus maritimus* subsp. *maritimus*.

Le bois qui, sauf dans la partie ouest, atteint le haut de plage, est une futaie dominée par le pin maritime et surtout le chêne vert. Sa hauteur est de 10 à 12 m. Il s'agit du **Pino pinastri - Quercetum ilicis** (sous-alliance du **Quercio - Pinenion pinastri**, alliance du **Quercion ilicis**, ordre des **Quercetalia ilicis**, classe des **Quercetea ilicis**).

La strate arborée est formée par :

<i>Quercus ilex</i>	<i>Pinus pinaster</i> subsp. <i>atlantica</i>
<i>Quercus robur</i> subsp. <i>robur</i>	<i>Hedera helix</i> subsp. <i>helix</i>
<i>Polypodium</i> sp.	

Les polypodes apparaissent ici, de temps en temps, en épiphytes mais cela est infiniment moins fréquent qu'au Bois de la Chaize. Il semble ici, que c'est essentiellement, sinon uniquement, *Polypodium interjectum* qui s'observe dans cette position.

Dans la strate arbustive, généralement bien fournie, apparaissent :

<i>Arbutus unedo</i>	<i>Quercus ilex</i>
<i>Viburnum tinus</i> subsp. <i>tinus</i>	<i>Hedera helix</i> subsp. <i>helix</i>
<i>Daphne laureola</i>	<i>Lonicera periclymenum</i>
<i>Ligustrum vulgare</i>	subsp. <i>periclymenum</i>
<i>Rhamnus alaternus</i>	

Dans la strate herbacée se remarquent :

<i>Hedera helix</i> subsp. <i>helix</i>	<i>Rubia peregrina</i>
<i>Iris foetidissima</i>	<i>Euphorbia amygdaloides</i>
<i>Polypodium vulgare</i>	<i>Luzula campestris</i>
<i>Polypodium interjectum</i>	<i>Luzula forsteri</i>
<i>Polypodium australe</i>	<i>Ruscus aculeatus</i>

En lisière, en bordure de plage, mais essentiellement à la périphérie de clairières situées surtout en arrière de la Pointe de la Gardette, un bel ourlet doublé par un manteau est constitué par :

<i>Cistus salvifolius</i>	<i>Daphne gnidium</i>
<i>Ligustrum vulgare</i>	<i>Quercus ilex</i>
<i>Rhamnus alaternus</i>	<i>Arbutus unedo</i>
<i>Hedera helix</i> subsp. <i>helix</i>	<i>Lonicera periclymenum</i>
<i>Rosa pimpinellifolia</i>	subsp. <i>periclymenum</i>
<i>Rubia peregrina</i>	<i>Ruscus aculeatus</i>
<i>Iris foetidissima</i>	<i>Viburnum tinus</i> subsp. <i>tinus</i>
<i>Euphorbia portlandica</i>	<i>Eryngium campestre</i>
<i>Helichrysum stoechas</i> subsp. <i>stoechas</i>	<i>Vincetoxicum hirsutinaria</i>
<i>Koeleria albescens</i>	subsp. <i>hirsutinaria</i>
<i>Carex arenaria</i>	<i>Sanguisorba minor</i> subsp. <i>minor</i>
<i>Clematis flammula</i>	<i>Asparagus officinalis</i> subsp. <i>prostratus</i>

Rarement, sans doute à des endroits particulièrement décalcifiés, *Erica scoparia* subsp. *scoparia* apparaît.

Dans le tapis bryophytique discontinu mais souvent présent, s'observent surtout *Pseudoscleropodium purum*, *Pleurochaete squarrosa* et *Tortula ruraliformis*. Ces mousses sont fréquemment accompagnées par quelques touffes de *Cladonia* sp. Cet ensemble remarquable appartient à l'association du ***Daphno gnidii - Ligustretum vulgare*** (alliance du ***Rubio - Cistion salvifolii***, sous-ordre des ***Pruno - Rubenalia ulmifolii***, ordre des ***Prunetalia spinosae***, classe des ***Rhamno*** (pl. sp.) - ***Prunetea***).

A noter que *Daphne gnidium*, le garou, tout comme le groupement qu'il caractérise, est ici à sa limite nord. Il en va de même pour *Cistus salvifolius*, très abondant ici dans ce type de milieu. C'est au sein d'un de ces fourrés, qu'au début des années 90, j'avais observé un jeune pied de *Cistus laurifolius* que je n'ai jamais retrouvé depuis.

Le centre de ces clairières est colonisé par une végétation de dune fixée c'est à dire l'***Artemisio maritimae - Ephedretum distachyae*** (alliance de l'***Euphorbio portlandicae - Helichryson stoechadis***, ordre des ***Helychriso - Crucianelletalia maritimae*** classe des ***Euphorbia paraliae - Ammophiletea australis***). Le piétinement, pourtant relativement peu important à cet endroit et l'apport de sable éolien pendant la mauvaise saison, font que cette association n'apparaît que par taches séparées par de larges surfaces où le sol est à nu. Cependant, la richesse en espèces reste importante comme le montre la liste suivante :

<i>Ephedra distachya</i> subsp. <i>distachya</i>	<i>Helichrysum stoechas</i>
<i>Koeleria glauca</i>	subsp. <i>stoechas</i>
<i>Sanguisorba minor</i> subsp. <i>minor</i>	<i>Rosa pimpinellifolia</i>
<i>Carex arenaria</i>	<i>Eryngium campestre</i>
<i>Asparagus officinalis</i> subsp. <i>prostratus</i>	<i>Vincetoxicum hirsutinaria</i>
<i>Erodium cicutarium</i> subsp. <i>dunense</i>	subsp. <i>hirsutinaria</i>
<i>Erodium lebelii</i> subsp. <i>lebelii</i>	<i>Ononis repens</i> var. <i>maritima</i>
<i>Vicia lathyroides</i>	<i>Ammophila arenaria</i>
<i>Matthiola sinuata</i>	<i>Festuca juncifolia</i>
<i>Vicia sativa</i> subsp. <i>nigra</i>	<i>Poa bulbosa</i>
<i>Jasione crispa</i> subsp. <i>maritima</i>	<i>Mibora minima</i>
<i>Viola kitabeliana</i>	<i>Phleum arenarium</i>
<i>Geranium molle</i>	<i>Omphalodes littoralis</i>
<i>Saxifraga tridactylites</i>	<i>Asterolinon linum-stellatum</i>
<i>Senecio vulgaris</i> subsp. <i>denticulatus</i>	<i>Linaria arenaria</i>
<i>Myosotis ramosissima</i>	<i>Sedum acre</i>
subsp. <i>ramosissima</i>	<i>Erophila verna</i> subsp. <i>verna</i>
<i>Cerastium semidecandrum</i>	<i>Lamium amplexicaule</i>
subsp. <i>semidecandrum</i>	<i>Veronica arvensis</i>
<i>Arenaria serpyllifolia</i> sensu lato	<i>Valerianella</i> sp.
<i>Lagurus ovatus</i>	<i>Euphorbia portlandica</i>

Sous cette strate herbacée discontinue, une strate muscinale est souvent présente. S'y remarquent surtout *Tortula ruraliformis* et *Pleurochaete squarrosa*

qu'accompagnent diverses cladonies.

Le bois de la Blanche héberge une espèce bénéficiant d'une protection européenne (*Omphalodes littoralis*), trois espèces régionalement protégées (*Daphne gnidium*, *Cistus salvifolius* et *Linaria arenaria*), deux d'entre elles étant, ici, à la limite de leur aire. Il abrite tout un ensemble de groupements de dunes fixées et souvent boisées, globalement bien conservés. Ce site présente donc un intérêt majeur, pour l'île de Noirmoutier mais plus généralement pour le littoral vendéen, voire pour l'ensemble de la côte atlantique. Son statut de bois privé, longtemps jalousement gardé, l'a mis à l'abri d'une trop grande fréquentation. Bien que jouxtant le site classé de l'Abbaye de la Blanche, il a bien failli, il y a quelques années, faire l'objet d'une opération immobilière. Heureusement, elle s'est limitée à la construction, dans la partie ouest, d'une seule villa dont l'implantation n'a peut-être pas été parfaitement légale. Actuellement, il reste assez peu visité, la plage qui le borde, avec son estran rocheux, étant peu favorable à la baignade.

Une sérieuse menace subsiste cependant, c'est l'envahissement par la dune mobile, poussée par les tempêtes de nord-ouest. Déjà, une partie importante du bois, à l'extrémité ouest a été submergée. Elle hébergeait tout un ensemble de groupements comparables à ceux encore présents en arrière de la Pointe de la Gardette. Cette zone maintenant, d'année en année, est de plus en plus en péril, et sa destruction ferait perdre à ce site botanique exceptionnel une grande partie de son intérêt.

Bibliographie

- ABBAYES, H. des et coll., 1971 - Flore et végétation du Massif Armoricaïn. Tome 1. Flore vasculaire. Saint Brieuc, P.U. de Bretagne. 1 226 p.
- BOURNÉRIAS, M., POMEROL, C., TURQUIER, Y., 1987 - La Côte Atlantique entre Loire et Gironde, Vendée, Saintonge. Delachaux et Niestlé. 268 p.
- DUPONT, P., 1992 - La végétation des dunes de la Tresson (Île de Noirmoutier), site remarquable, mais menacé. *Bull. Soc. Sc. Nat. Ouest de la France*, N. S., **14** (1) : 10-19.
- DUPONT, P., 2001 - Atlas Floristique de la Loire Atlantique et de la Vendée. Siloë. tome 1, 175 p. et tome 2, 559 p.
- FAVENNEC, J., 1998 - Guide de la Flore des Dunes Littorales de la Bretagne au sud des Landes. Éditions Sud-Ouest, 167 p.
- JULVE, P., 1993 - Synopsis phytosociologique de la France (communautés de plantes vasculaires). *Lejeunia*, N. S., **140**, 100 p.
- LAHONDÈRE, C., 1980 - La flore et la végétation phanérogamique. La vic dans les dunes du Centre-Ouest. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, N. S., numéro spécial **4** : 113-171.
- TERS, M., 1960 - La Vendée Littorale. Etude de géomorphologie. Ouvrage publié avec le concours du CNRS et honoré d'une subvention du Ministère de l'Éducation Nationale. Imprimeries Oberthur. 518 p.

Annexe

**Relevés effectués
lors de la session phytosociologique
de mai 1997**

Haut de plage sur sable graveleux

Surface (en m ²)	4
Recouvrement (%)	50
<i>Honckenya peploides</i>	4 4
<i>Cakile maritima</i> subsp. <i>maritima</i>	+
<i>Salsola kali</i> (plantules)	+
<i>Senecio vulgaris</i> subsp. <i>denticulatus</i>	+

Bois : surface 200 m²

Strate arborée (arbres bas branchus)	
Hauteur (en m)	12
Recouvrement (%)	70
<i>Quercus ilex</i>	4
<i>Pinus pinaster</i> subsp. <i>atlantica</i>	+ 2
<i>Hedera helix</i> subsp. <i>helix</i>	+
<i>Polypodium</i> sp. (épiphyte)	+
Strate arbustive	
Hauteur (en m)	4 à 5
Recouvrement (%)	70
<i>Arbutus unedo</i>	3 3
<i>Quercus ilex</i>	2 3
<i>Hedera helix</i> subsp. <i>helix</i>	+
<i>Polypodium australe</i>	2
<i>Polypodium vulgare</i>	+
Strate herbacée	
Hauteur (en cm)	10 à 30
Recouvrement (%)	20
<i>Rosa pimpinellifolia</i>	+
<i>Daphne laureola</i> subsp. <i>laureola</i>	+
<i>Arbutus unedo</i>	+
<i>Polypodium</i> sp.	+
<i>Rubia peregrina</i>	+

**Ourlet bas sur sable graveleux
dans une clairière exposée au sud-est**

Hauteur (en cm)	5 à 20
Surface (en m ²)	5
Recouvrement (%)	90 à 95
<i>Cistus salvifolius</i>	4
<i>Vincetoxicum hirundinaria</i> subsp. <i>hirundinaria</i>	+ 2
<i>Helichrysum stoechas</i> subsp. <i>stoechas</i>	1 2
<i>Sanguisorba minor</i> subsp. <i>minor</i>	+
<i>Hedera helix</i> subsp. <i>helix</i>	+
<i>Koeleria glauca</i>	+
<i>Sedum acre</i>	+
<i>Asparagus officinalis</i> subsp. <i>prostratus</i>	+
<i>Carex arenaria</i>	+
<i>Quercus ilex</i> (plantules)	+
<i>Eryngium campestre</i>	+
<i>Rosa pimpinellifolia</i>	+
<i>Arenaria serpyllifolia</i> (sensu lato)	+
<i>Rubia peregrina</i>	+
<i>Pleurochaete squarrosa</i>	+
<i>Pseudoscleropodium purum</i>	+
<i>Tortula ruraliformis</i>	+
<i>Cladonia</i> sp.	+

**Taillis résultant pour l'essentiel
de rejets sur souches**

Surface : 100 m²

Manteau bas

Strate arborée	
Hauteur (en m)	8 à 10
Recouvrement (%)	80
<i>Quercus ilex</i>	5 4
<i>Pinus pinaster</i> subsp. <i>atlantica</i>	+ 2
<i>Hedera helix</i> subsp. <i>helix</i>	2 2
Strate arbustive	
Hauteur (en m)	3 à 4
Recouvrement (%)	20
<i>Arbutus unedo</i>	1
<i>Viburnum tinus</i>	+
<i>Rhamnus alaternus</i>	+
<i>Hedera helix</i> subsp. <i>helix</i>	2
<i>Polypodium</i> sp.	+
<i>Daphne laureola</i> subsp. <i>laureola</i>	+
<i>Quercus ilex</i>	+
Strate herbacée	
Hauteur (en cm)	10 à 30
Recouvrement (%)	80
<i>Hedera helix</i> subsp. <i>helix</i>	5
<i>Euphorbia amygdaloides</i>	+
<i>Iris foetidissima</i>	+
<i>Rubia peregrina</i>	+
<i>Polypodium</i> sp.	+ 2
<i>Ruscus aculeatus</i>	1 2
<i>Ligustrum vulgare</i>	+ 2
<i>Quercus robur</i> subsp. <i>robur</i> (plantules)	+
<i>Quercus ilex</i> (plantules)	+
<i>Viburnum tinus</i>	+
<i>Taraxacum</i> sp.	+
<i>Daphne laureola</i> subsp. <i>laureola</i>	+

Surface (en m ²)	5
Hauteur (en cm, au maximum)	60
Recouvrement (%) (100 % avec les Bryophytes)	70
<i>Cistus salvifolius</i>	4 5
<i>Hedera helix</i> subsp. <i>helix</i>	1 2
<i>Rosa pimpinellifolia</i>	+
<i>Lonicera periclymenum</i> subsp. <i>periclymenum</i>	+
<i>Rubia peregrina</i>	1
<i>Iris foetidissima</i>	+
<i>Eryngium campestre</i>	+
<i>Quercus ilex</i>	1 1
<i>Ligustrum vulgare</i>	+ 2
<i>Euphorbia portlandica</i>	+
<i>Pleurochaete squarrosa</i>	1 2
<i>Tortula ruraliformis</i>	+
<i>Pseudoscleropodium purum</i>	3 4

Manteau haut

Longueur (en m linéaire)	10
Hauteur (en m)	2 à 4
<i>Daphne gnidium</i>	2 2
<i>Quercus ilex</i>	2 3
<i>Rhamnus alaternus</i>	1 2
<i>Cistus salvifolius</i>	2 3
<i>Hedera helix</i> subsp. <i>helix</i>	+ 2
<i>Ligustrum vulgare</i>	1 2
<i>Arbutus unedo</i>	+ 2
<i>Rubia peregrina</i>	1 1

Nota : l'espèce des polypodes rencontrés n'a pas toujours été précisée car il n'a pas, en général, été possible de distinguer avec certitude sur le terrain, *P. vulgare* et *P. interjectum* qui sont toutes les deux présentes dans ce bois. Elles sont évidemment, sans doute accompagnées de leur hybride.